

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-80_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation

08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Relais Petite Enfance

N°80/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Vu la délibération n°55/2011 du 15 juin 2011, par laquelle le Conseil communautaire décidait la création d'un Relais Assistantes Maternelles Itinérant sur le Val d'Amour,

Considérant que ce service ouvert à l'ensemble des habitants du Val d'Amour nécessite l'achat de matériel de puériculture et éducatif pour la réalisation des temps d'animation itinérants sur le territoire,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à solliciter les subventions mobilisables sur ce dossier,
- Autorise le Président à signer tout engagement (contrats, conventions, ...) dans le but de favoriser la professionnalisation des assistantes maternelles (intervenants pour conférence, animation, formation, fêtes...).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

